

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

FÉVRIER 2004

Pour le mois de février 2004 (par rapport à février 2003) :

Au mois de février 2004, le nombre d'infractions constatées présente, par rapport à la même période de 2003, une baisse de 7,23% soit 68 faits constatés de moins (- 4,11% pour la police nationale et -11,81 % pour la gendarmerie).

Les délits de voie publique (vols, vols avec violence, cambriolages, vols d'automobiles ou de deux roues ou encore les dégradations...) les plus pénalisants pour nos concitoyens, enregistrent une baisse de 25,41 %. Les vols d'automobiles régressent même de 41,86% sur le mois de février 2004 par rapport à février 2003.

Cette baisse des faits constatés sur la voie publique est la conséquence d'une présence soutenue et quotidienne des services de police et de gendarmerie sur le terrain.

Le taux d'élucidation, qui indique le niveau d'activité des services de police et de gendarmerie, connaît une progression de 68,31% (478 faits élucidés en février 2004 contre 284 en février 2003). Les gardes à vue évoluent de + 32,58°/a (118 GAV en février 2004 contre 89 en février 2003) et les mis en cause de + 3,13% (231 mis en cause en février 2004 contre 224 en février 2003).

Les services de la Police Aux Frontières connaissent eux aussi une progression de leur activité de 57,14% (22 infractions relevées sur la régularité du séjour en février 2004 contre 14 en février 2003).

Ces résultats placent le département des Hautes-Pyrénées au 54^{ème} rang national (sur 96) en termes de délinquance.

Pour les deux premiers mois de l'année 2004 (par rapport aux deux premiers mois de l'année 2003) :

Depuis le début de l'année et en données cumulées, le nombre de faits constatés connaît une diminution de 6,23% (110 faits constatés de moins). Cette diminution est légèrement plus marquée en zone police nationale (- 6,31 %) qu'en zone gendarmerie (- 6,10%).

Les infractions de voie publique enregistrent une baisse de 16,60% (soit 134 faits constatés de moins) sur les deux premiers mois de l'année.

L'activité cumulée des services de police et de gendarmerie se traduit par une progression de 45,36% des faits élucidés, de 11,79% des gardes à vue. A l'inverse, les mis en cause diminuent de 2,60% (449 contre 461 en 2003).

L'activité des services de la Police Aux Frontières connaît elle aussi une progression importante sur les deux premiers mois de l'année avec +82,61% (42 faits constatés sur les deux premiers mois de 2004 contre 23 faits sur la même période en 2003).

La délinquance n'est pas une fatalité et une grande partie des faits constatés par les services de police ou de gendarmerie pourrait être évitée par l'application de règles simples de précaution ou de bon sens (ne rien laisser de tentant dans les véhicules stationnés, fermer les portières et les vitres...). La lutte contre la délinquance reste l'affaire de tous.

Vous trouverez sur le site Internet de la Préfecture des Hautes-Pyrénées (<http://www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr>) dans la rubrique « Santé-Sécurité » et en cliquant sur « Sécurité Publique » les conseils d'utilisation du numéro d'urgence 17 Police Secours.